

À une séance ordinaire du Conseil de ville, tenue à la salle de l'Hôtel de ville, le lundi 10 août 2020, à 19 h 30;

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Son Honneur le Maire SUPPLÉANT  
Madame Cindy VIGNOLA,

Monsieur Danny BOUCHARD,  
Monsieur Marco OUELLET,  
Monsieur Shannon POWER.

ÉTAIENT ABSENTS :

Monsieur Martin ST-LAURENT,  
Monsieur Bernard DUPONT,  
Monsieur Daniel BERGERON.

Madame Marie Philippe COUTURE, greffière, et Monsieur Philippe PICHET, directeur général, sont aussi présents.

**ORDRE DU JOUR**

- 1.- Résolution – adoption de l'ordre du jour;  
  
PÉRIODE DE QUESTIONS
- 2.- Résolution – adoption des comptes à payer;
- 3.- Résolution pour octroyer un mandat à la firme Marc Brouillette avocat inc.;
- 4.- Résolution pour autoriser une demande d'aide financière en développement des collections des bibliothèques publiques;
- 5.- Résolution pour autoriser la vente de surplus d'actifs;
- 6.- Résolution pour accepter le départ à la retraite de monsieur Denis Harrisson;
- 7.- Résolution pour appuyer le projet TREQ (nouveau transporteur aérien québécois)
- 8.- Résolution pour accepter l'offre de service pour l'ensemencement hydraulique;
- 9.- Résolution pour accepter l'offre de service pour l'entretien ménager des plateaux sportifs;
- 10.- Résolution pour accepter l'offre de service pour l'entretien ménager des bureaux administratifs;
- 11.- Résolution pour autoriser l'embauche d'une technicienne ambulancière paramédical à temps partiel sur appel;

**AFFAIRES DIVERSES**

- 12.- Résolution – fermeture de la séance

R20-08-01

**RÉSOLUTION – ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Marco OUELLET

APPUYÉ par la Conseillère Cindy VIGNOLA

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'ADOPTER l'ordre du jour de cette séance ordinaire, tel que déposé, en laissant le point affaires diverses ouvert;

ADOPTÉE

R20-08-02

**RÉSOLUTION – ADOPTION DES COMPTES À PAYER**

IL EST PROPOSÉ par la Conseillère Cindy VIGNOLA

APPUYÉ par le Conseiller Shannon POWER

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la liste des comptes à payer datée du 30 juin 2020, au montant de **1 540 213,31 \$**, soit approuvée et d'autoriser la trésorière à payer lesdits comptes à même les fonds de la Ville de Fermont;

ADOPTÉE

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS**

**NUMÉRO 08-20**

JE, SOUSSIGNÉE, certifie par la présente que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses et les engagements ci-après décrits et projetés par le Conseil de la susdite Municipalité (*Loi des cités et villes C-19*, art. 481 a).

Montant global des crédits requis pour les dépenses projetées :

► 1 540 213,31 \$

<b>Paiements internet : 3180 à 3205</b>	<b>424 609,31 \$</b>
<b>Paiements par chèque : 23835 à 23936</b>	<b><u>633 174,89 \$</u></b>
<b>Chèques de moins de 1 000 \$</b>	<b>22 485,87 \$</b>
<b>Chèques de plus de 1 000 \$</b>	<b>1 035 298,33 \$</b>
	<b>1 057 784,20 \$</b>
<b>Dépôts de paies # 26 à 30</b>	<b>482 429,11 \$</b>
<b>GRAND TOTAL</b>	<b><u>1 540 213,31 \$</u></b>

SANDRA GAGNON

---

Sandra Gagnon, trésorière

R20-08-03

**RÉSOLUTION POUR OCTROYER UN MANDAT À LA FIRME MARC BROUILLETTE AVOCAT INC. POUR UN DOSSIER D'ACCÈS À L'INFORMATION CONCERNANT LE DOSSIER DE MANDATAIRE DE LA SAAQ**

CONSIDÉRANT QUE Madame Marie Philippe COUTURE a octroyé le mandat en respectant son pouvoir de délégation;

CONSIDÉRANT QUE le dossier a été de plus grande envergure et que la Ville souhaite qu'il soit traité dans un seul et même dossier;

CONSIDÉRANT QUE c'est la firme Marc Brouillette avocat inc. qui avait négocié le contrat avec la SAAQ et avec le fournisseur de services, Nancy Labarre, lors de la prise en charge du bureau de Fermont par la Ville de Fermont;

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Shannon POWER

APPUYÉ par le Conseiller Marco OUELLET

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les membres du Conseil octroient le mandat à la firme Marc Brouillette avocat inc. dans le dossier d'accès à l'information;

ADOPTÉE

R20-08-04

**RÉSOLUTION – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – AIDE AUX PROJETS – APPEL DE PROJETS EN DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES AUTONOMES**

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Marco OUELLET

APPUYÉ par la Conseillère Cindy VIGNOLA

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'AUTORISER la bibliothèque municipale à demander une aide financière ***Aide aux projets – appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes, et d'autoriser Madame Myriane Chicoine, responsable de la bibliothèque, à signer tous les documents requis;***

ADOPTÉE

R20-08-05

**RÉSOLUTION – VENTE DE SURPLUS D'ACTIFS**

IL EST PROPOSÉ par la Conseillère Cindy VIGNOLA

APPUYÉ par le Conseiller Shannon POWER

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'AUTORISER Madame Marie Philippe COUTURE, greffière, à entreprendre les démarches pour vendre le surplus d'actifs des différents départements de la Ville de Fermont;

ADOPTÉE

**R20-08-06**

**RÉSOLUTION POUR ACCEPTER LE DÉPART À LA RETRAITE DE MONSIEUR DENIS HARRISSON AU POSTE DE SOUDEUR AUX SERVICES TECHNIQUES DE LA VILLE DE FERMONT ET POUR ABROGER LA RÉSOLUTION R20-06-24**

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil ont pris connaissance de la lettre de départ à la retraite de Monsieur Denis Harrisson, soudeur aux Services techniques;

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Shannon POWER

APPUYÉ par le Conseiller Marco OUELLET

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER le départ à la retraite de Monsieur Denis Harrisson au poste de soudeur aux Services techniques, date effective à compter du 10 octobre 2020.

ADOPTÉE

**R20-08-07**

**RÉSOLUTION POUR APPUYER LE DÉMARRAGE DU PROJET TREQ (NOUVEAU TRANSPORTEUR AÉRIEN QUÉBÉCOIS)**

CONSIDÉRANT QUE le coût très élevé des billets d'avion est un frein au développement de nos régions;

CONSIDÉRANT QUE le transport aérien représente, pour une majorité de Québécois, un besoin essentiel et non un luxe;

CONSIDÉRANT QUE le projet TREQ est un projet de coopérative québécoise à but non lucratif visant essentiellement la mise en place d'une desserte aérienne panquébécoise offrant ainsi des tarifs abordables;

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Marco OUELLET

APPUYÉ par la Conseillère Cindy VIGNOLA

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Fermont s'engage à soutenir le projet TREQ et en fasse la promotion auprès de sa population;

QUE la Ville de Fermont fasse des demandes aux gouvernements afin que ceux-ci prennent tous les moyens nécessaires pour permettre au projet TREQ de voir le jour;

ADOPTÉE

**R20-08-08**

**RÉSOLUTION POUR ACCEPTER L'OFFRE DE SERVICE POUR L'ENSEMENCEMENT HYDRAULIQUE DES RUES DU PARC, CHAMPLAIN ET AU TERRAIN DE BALLE**

CONSIDÉRANT QUE des lettres d'invitation ont été envoyées à deux fournisseurs différents et qu'un seul fournisseur a répondu à l'invitation;

CONSIDÉRANT QUE suite à cette demande, la Ville de Fermont a reçu une (1) soumission, soit :

**IRRIGATION NORCO**

**31 790,59 \$**

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de l'approbation de Monsieur Jean-Michel Meilleur, directeur des Services techniques, concernant la validité de la soumission pour l'ensemencement hydraulique;

IL EST PROPOSÉ par la Conseillère Cindy VIGNOLA

APPUYÉ par le Conseiller Shannon POWER

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les membres du Conseil autorisent l'ensemencement hydraulique des rues du Parc, Champlain et du terrain de balle par la compagnie **Irrigation Norco au montant de 31 790,59 \$, taxes incluses;**

ADOPTÉE

R20-08-09

**RÉSOLUTION POUR ACCEPTER L'OFFRE DE SERVICE POUR L'ENTRETIEN MÉNAGER DES PLATEAUX SPORTIFS**

CONSIDÉRANT QUE des lettres d'invitation ont été envoyées à deux fournisseurs différents et qu'un seul soumissionnaire a répondu à l'invitation;

CONSIDÉRANT QUE suite à cette demande, la Ville de Fermont a reçu une soumission, soit :

**MÉNAGE LEDUC** **6 553,58 \$ / mois**

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Shannon POWER

APPUYÉ par le Conseiller Marco OUELLET

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les membres du Conseil autorisent l'acceptation de l'offre de service de **Ménage Leduc** pour l'entretien ménager des plateaux sportifs **au montant de 6 553,58 \$ / mois pour une durée de trois ans;**

ADOPTÉE

R20-08-10

**RÉSOLUTION POUR ACCEPTER L'OFFRE DE SERVICE POUR L'ENTRETIEN MÉNAGER DES BUREAUX ADMINISTRATIFS**

CONSIDÉRANT QUE des lettres d'invitation ont été envoyées à deux fournisseurs différents et qu'un seul soumissionnaire a répondu à l'invitation;

CONSIDÉRANT QUE suite à cette demande, la Ville de Fermont a reçu une soumission, soit :

**MÉNAGE LEDUC** **5 173,88 \$ / mois**

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Marco OUELLET

APPUYÉ par la Conseillère Cindy VIGNOLA

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les membres du Conseil autorisent l'acceptation de l'offre de service de **Ménage Leduc** pour l'entretien ménager des bureaux administratifs **au montant de 5 173,88 \$ / mois pour 3 ans;**

ADOPTÉE

R20-08-11

**RÉSOLUTION – EMBAUCHE D’UNE TECHNICIENNE AMBULANCIÈRE  
PARAMÉDICAL À TEMPS PARTIEL SUR APPEL**

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de la recommandation de Monsieur Jonathan Truchon;

IL EST PROPOSÉ par la Conseillère Cindy VIGNOLA

APPUYÉ par le Conseiller Shannon POWER

ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

QUE les membres du Conseil entérinent l'embauche de Madame Léane St-Gelais, à titre de technicienne ambulancière paramédical à temps partiel sur appel, le tout effectif le 25 juillet 2020.

ADOPTÉE

R20-08-12

**RÉSOLUTION – FERMETURE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Shannon POWER

APPUYÉ par le Conseiller Marco OUELLET

ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

QUE la séance soit levée à 20 h 15.

CINDY VIGNOLA

MAIRE SUPPLÉANT

MARIE PHILIPPE COUTURE

GREFFIÈRE